MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Le ministre de l'Education nationale,
La ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-720 du 10 juillet 1985 portant statut particulier du corps des professeurs de sport,

ARRETENT

Article 1 : Est inscrit sur la liste d'aptitude du corps des professeurs de sport, au titre de l'année 2026, l'agent dont le nom suit :

- M. SODOGAS Blaise Alexis.

Fait à Paris, le 10 JUIL. 2026

P / les ministres et par délégation,

Pour la/le ministre et par délégation,
le sous-directeur
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,
administratifs, techniques, pédagogiques,
sociaux et de santé

Vincent GOUDET